



LES TROPHÉES  
DES FUTURES  
LICORNES

## Communiqué de presse

Paris, le 19 mai 2021

### **Back Market est la 11<sup>ème</sup> licorne française identifiée par Les Trophées des Futures Licornes.**

**Back Market devient cette semaine la 11<sup>e</sup> licorne identifiée par les Trophées des Futures Licornes.** Spécialisée dans le reconditionnement des appareils électroniques (téléphones portables, tablettes...), cette Licorne a un modèle compatible avec la préservation des ressources naturelles. Back Market a officialisé une levée de fonds de 276 millions d'euros. Sa valorisation atteint aujourd'hui plus de 2 milliards d'euros. Le co-fondateur et CEO de Back Market, Thibaud Hug de Larauze, salue « *une excellente nouvelle pour Back Market, et particulièrement pour son développement international.* »

Back Market a été fondée en 2014 et se positionne aujourd'hui comme l'acteur principal du reconditionnement en France. C'est ainsi que l'on peut aujourd'hui, grâce à Back Market, acheter des téléphones d'occasion à petits prix en bon état, remis en état si besoin par l'entreprise. En moyenne on arrive à des produits moins chers de 30% à 50%. Le modèle de Back Market est cohérent avec la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, reconditionner un téléphone pour lui donner une seconde vie c'est autant de matières premières qui ne sont pas utilisées pour la production d'un nouveau téléphone. La société s'est internationalisée et a développé ses activités dans 13 pays à l'heure actuelle, dont les Etats-Unis où son activité s'est fortement développée en 2020.

#### **A propos des Trophées des Futures Licornes :**

Entrepreneur Invest, Euronext, emlyon business school, la Caisse d'Épargne et Reputation Age saluent et célèbrent le potentiel de croissance des entreprises technologiques françaises en remettant les « Trophées des Futures Licornes » depuis 2018. **Cette 11<sup>ème</sup> licorne démontre la solidité et la pertinence du travail effectué par les Trophées afin de sélectionner les pépites françaises.**

Afin d'être éligible à la sélection, les entreprises doivent remplir les critères suivants :

- Avoir son siège social en France ;
- Avoir été créée depuis moins de 15 ans ;
- Avoir levé au moins 5 millions d'euros depuis sa création ;
- Être une entreprise indépendante non cotée ;
- Être éligible à l'une des cinq catégories étudiées (BioTech & Medtech, Industrie 4.0, GreenTech & Mobilité, SaaS, IA & Big Data et E-commerce & Services) ;

*Une licorne est une entreprise technologique non cotée dont la valorisation est supérieure à un milliard d'euros.*  
(<https://tropheesdesfutureslicornes.fr>)

**Contact presse :** Charles-Henri d'Auvigny [charles-henri@reputation-age.com](mailto:charles-henri@reputation-age.com) 06 09 67 49 81





LES TROPHÉES  
DES FUTURES  
LICORNES

